

L'action des élus et le soutien associatif permet l'ouverture à Maisons-Laffitte d'un service d'urgences fonctionnant jour et nuit toute l'année

Une pétition pour le rétablissement d'urgences de proximité

mars 2003

Plus de 5000 Sartrouillois et habitants des communes voisines ont signé la pétition pour le rétablissement d'urgences de proximité. C'est le signe d'un besoin et d'une réelle inquiétude.

Merci à tous ces signataires, pour la plupart peu adeptes des pétitions, qui ont exprimé aux associations de quartier leur gratitude de s'occuper d'un problème essentiel, en espérant des résultats...

Merci aussi à tous les bénévoles, les professionnels de santé et commerçants qui ont aidé les associations à recueillir ces signatures, à Sartrouville, et dans les communes avoisinantes.

Soutenue par le Conseil municipal de Sartrouville, et les élus des autres communes, la pétition sera remise au Ministre de la Santé, avec copie aux représentants de l'Etat et aux autorités sanitaires.

Les associations demandent aux pouvoirs publics de porter une attention toute particulière à ce dossier, et d'y apporter les réponses adaptées à l'attente des populations. Nous vous tiendrons au courant des réactions et des résultats obtenus.

Extrait du bulletin de l'Association de mars 2003

Près de 6000 signatures pour les urgences

mai 2003

Ce sont finalement près de 6000 habitants de Sartrouville et des environs qui ont signé la pétition lancée par les associations de quartier, pour exiger le rétablissement d'une offre de soins d'urgence de proximité. Les pétitions ont été déposées au ministère le 18 février 2003, avec copie aux élus des communes avoisinantes et aux autorités du Département des Yvelines.

Le 12 mars 2003, M. le Maire de Sartrouville a écrit au ministre de la Santé : « Je ne peux que partager l'émotion de mes concitoyens et appuyer leur légitime demande. » Il souligne également la pénurie d'infirmières sur Sartrouville. Il conclut en demandant au Ministre « qu'une réflexion soit rapidement engagée sur ces sujets et que des réponses adaptées soient apportées à notre population. »

Nous vous tiendrons au courant des réactions et des résultats obtenus. Au besoin, avec les autres associations de quartier, nous proposerons d'autres initiatives afin que le dossier avance.

Extrait du bulletin de l'Association de mai 2003

Le Centre Hospitalier des Courses en difficulté juillet 2003

La presse s'est fait l'écho des difficultés financières de cet établissement situé à Maisons-Laffitte. D'où viennent ces difficultés ? Pour bien comprendre, il faut rappeler que le Centre des Courses n'est pas une clinique privée, mais fonctionne avec un budget annuel alloué par l'Agence d'Hospitalisation, comme n'importe quel hôpital.



Le budget n'a pas évolué aussi vite que les charges (de personnel notamment) et que l'activité, qui progresse : les consultations non programmées (urgences) passent de 9600 à 11400 par an, (+14%), suite notamment à la fermeture de la clinique du Pont à Sartrouville. Pour pallier à ces difficultés, un rapprochement avec la clinique de la MGEN, située à proximité, est envisagé, mais ce projet mettra plusieurs mois à se réaliser.

Jacques Myard, Député-Maire de Maisons-Laffitte, rencontrera prochainement le Ministre de la Santé, Jean-François Mattei, pour défendre le dossier. Espérons que cette démarche aboutisse, afin que l'offre de soins de proximité soit maintenue.

Extrait du bulletin de l'Association de juillet 2003

Bientôt de « vraies urgences » à Maisons-Laffitte ? mai 2004

C'est en tous cas ce qui ressort d'un récent courrier émanant des autorités sanitaires de tutelle, en réponse à une initiative conjointe de Jacques Myard, Maire de Maisons-Laffitte et de Pierre Fond, Maire de Sartrouville.

L'hôpital des courses (« clinique des jockeys ») deviendrait ainsi une unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences en liaison avec l'hôpital de Poissy. Ces urgences dites de proximité (UPATOU) seraient assurées en journée et le soir jusqu'à minuit.

Encore faut-il que cette annonce soit confirmée dans le prochain schéma régional d'organisation sanitaire (SROS), dont l'élaboration est prévue pour septembre 2005.

Dès à présent, cette perspective constitue toutefois un encouragement pour l'hôpital des courses, dont l'existence même semblait menacée dans le cadre de la politique de regroupement des établissements hospitaliers.

L'hôpital de Maisons-Laffitte devra toutefois évoluer. Tout en maintenant et renforçant ses spécialités de base – la chirurgie orthopédique et la chirurgie viscérale – il devra probablement renforcer son pôle gériatrie et travailler en réseau avec les autres établissements de santé (la clinique de soins de suite à Sartrouville, la MGEN à Maisons-Laffitte).

Extrait du bulletin de l'Association de mai 2004

Le devenir de l'hôpital des courses se précise. mars 2006

En effet, cet établissement situé dans le parc de Maisons Laffitte est inscrit dans le prochain SROS, le document officiel qui détermine les évolutions de l'offre de soins, pour répondre aux besoins des populations en matière de santé.

L'hôpital conservera ses activités de base, médecine et chirurgie, mais de plus son service d'urgences sera développé.

Actuellement, il est déjà possible d'aller dans cet établissement pour de petites urgences, des « consultations non programmées », de 9h à 19h30 tout au long de l'année, dimanches et jours fériés compris. Plus de 10 000 personnes y ont recours annuellement. A l'avenir, l'hôpital sera en plus habilité pour recevoir les urgences prises en charge par les pompiers, le SAMU et le SMUR, ce qui désengorgera d'autant l'hôpital de Poissy, où l'attente est souvent longue.

C'est une bonne nouvelle pour tous les habitants du secteur qui ont vu avec inquiétude toutes les cliniques de proximité fermer les unes après les autres. Début 2003, une pétition à l'initiative des associations de quartier avait recueilli plus de 5000 signatures pour demander au ministre de la santé le rétablissement d'urgences de proximité dans notre secteur.

Extrait du bulletin de l'Association de mars 2006

Un véritable service d'urgences à l'hôpital des Courses : c'est pour bientôt

Mai 2007

En janvier 2003, les associations lançaient, avec le soutien de la municipalité, une pétition pour "le rétablissement d'une offre de soins d'urgence de proximité, qui réponde aux besoins courants de la population dans un cadre humain et qui évite d'encombrer inutilement les structures hospitalières déjà surchargées et de plus éloignées. ". Il faut croire que le sujet était sensible. En effet, en quelques jours, près de 6000 signatures avaient été recueillies et déposées au ministère de la santé, avec copie en mairie.

Les habitants de Sartrouville et des alentours s'inquiétaient, en effet, de voir les cliniques fermer une à une et les services d'urgences cesser ou restreindre leur activité.

A contre-courant, l'hôpital des Courses à Maisons-Laffitte résistait, en continuant à accueillir des patients dans le cadre de consultations non programmées, tout au long de l'année, de 9h à 19h, pour de "petites" urgences.

Face aux besoins, et grâce à la détermination de J. Myard, député maire de Maisons-Laffitte, l'Agence Régionale d'Hospitalisation de la Région parisienne a accepté de financer un véritable service d'urgences à l'hôpital des Courses. Il sera ouvert de jour comme de nuit, y compris pour les personnes prises en charge par les pompiers et autres services de secours. Ce sera un vrai progrès et une sécurité pour les habitants de Sartrouville et des communes environnantes. En attendant cette ouverture, rappelons qu'un service de soins immédiats, sans rendez-vous, est dès à présent à votre disposition tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés inclus) de 9h à 19h30.

Extrait du bulletin de l'Association de mai 2007

Le service d'urgences prêt à ouvrir

Janvier 2008

Des urgences ouvertes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 toute l'année, c'est ce que va offrir prochainement le Centre Hospitalier des Courses (CHC) à Maisons-Laffitte.

Décidée début 2007 par l'Agence Régionale d'Hospitalisation d'Ile de France, l'ouverture effective du service d'urgences a nécessité des travaux d'aménagement des locaux qui sont terminés à ce jour. Il faut toutefois attendre le passage de la commission de sécurité communale et de conformité de la DDASS. L'ouverture effective est prévue pour début février, après recrutement des personnels médicaux urgentistes nécessaires, dont plusieurs médecins.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette amélioration de l'offre de soins, souhaitée par les habitants - début 2003, une pétition associative avait recueilli près de 6000 signatures - et réclamée fermement par le député-maire de Maisons-Laffitte, M. Jacques Myard.

Extrait du bulletin de l'Association de janvier 2008



Le Centre Hospitalier des Courses à Maisons -Laffitte (ancienne clinique des Jockeys)

Les urgences sont ouvertes à Maisons-Laffitte **mars 2008**

Des urgences ouvertes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 toute l'année, c'est le service que nous offre depuis février 2008 le Centre Hospitalier des Courses (CHC) à Maisons-Laffitte. Annoncée dans notre précédent bulletin, cette ouverture était attendue depuis longtemps et répond à un vrai besoin pour les communes avoisinantes.

Pour tous renseignements : Centre Hospitalier des Courses

19bis, avenue Eglé 78600 - Maisons-Laffitte

tél. : 01 30 86 36 36

Site Internet : www.chcourses.org/

Extrait du bulletin de l'Association de mars 2008

